

Les travaux de suppression et reboisement des interbandes ont commencé par petites touches (problème paysager) dans la parcelle 20 :

- en 1986, sur 1,5 ha, - replanté en cèdre et pin noir
- en 1988, sur 1 ha - " " " " " "
- en 1989, sur 2,5 ha (en cours d'exploitation).

V.- Production

Les peuplements résineux initiaux n'ont jamais été inventoriés. L'on peut tenter d'estimer la production total de ce boisement grâce à un martelage réalisé en 1969 en vue de coupe à blanc sur deux coupons.

- Surface : 12 ha - Nombre de Pins : 5608
- Volume-tige : 2.297 m³, soit un volume sur pied recensé d'environ : 190 m³/ha
- Volume prélevé en amélioration de 1924 à 1966 : 7 802 m³, soit un volume de : 7 802 = 54 m³/ha 144
- Production jusqu'à 1969 : 190 + 54 = 244 m³/ha
- Age moyen du peuplement en 1969 : 75 ans environ
- Production moyenne : 3,25 m³/ha/an

A.C.



Photo 19 : Peuplement de pins noirs de 80 ans
Photo Ph. N.

Le groupement forestier de Roquedur

par le Centre régional de la propriété forestière du Languedoc-Roussillon - Montpellier

Créé en 1964 le Groupement forestier de Roquedur s'étend sur 254 ha dans la commune de Roquedur (Gard) située à 6 km au Sud-Est du Vigan.

La constitution et le reboisement de cette unité de gestion ont permis de revaloriser un territoire de moins en moins productif pour les agriculteurs qui l'abandonnaient progressivement.

Le milieu naturel

1. - Géologie :

Avancée des terrains anciens et primaires des Cévennes entre les calcaires jurassiques de la bordure sous-cévennoise à l'est (région de Ganges) et du Causse de Montdardier-Blandas à l'ouest (extrémité du Causse du Larzac). Le sous-sol du groupement comporte des schistes bruns ou noirs avec quelques bancs gréseux ainsi que des calcaires cambriens ou secondaires (Lias ou Trias) étroitement imbriqués dans les schistes.

2. - Relief :

Sévère, de 250 m à 650 m d'altitude. Pentes souvent voisines de 50 %. Exposition générale Nord sur 200 ha environ.

3. - Hydrographie :

Ruisseaux de Saint Loup et de Camplos, coulent d'ouest en est et se jettent dans l'Hérault. A l'ouest, ruisseau de l'Arre, coule du sud au nord dans l'Hérault.

4. - Climat :

la température moyenne annuelle 12°4 est assez élevée et résulte d'un été chaud, moyenne de juillet 21° et d'un hiver assez doux 5°3 en janvier.

Pluviométrie 1371 mm avec maximum d'automne et d'hiver et déficit estival sensible (161 mm sur les trois mois de juin, juillet et août sous forme d'orages peu bénéfiques). Le principal risque climatique résulte des écarts très importants par rapport à la moyenne : une

année particulièrement sèche survenant juste après les plantations, ou des gelées tardives peuvent en compromettre gravement la réussite. Le vent dominant, le mistral, soufflant du nord est facteur d'aggravation de ces variations.

5. - Pédologie :

Sols minéraux bruts - On les rencontre sur les croupes assez fréquentées ici.

Sols bruns acides - Ce sont les plus représentés. Ils sont ici assez peu profonds, pierreux, d'un pH bas (5 ou 5,5) mais riche en matière organique. Le lessivage est souvent présent, accentué par le relief qui induit un lessivage oblique.

Sols calcaires - Assez nombreux, ils se présentent en rendzines plus ou moins profondes ou en sols bruns forestiers. Ils sont toujours fortement pierreux et ont une faible rétention en eau.

6. - Végétation préexistante

D'abord le châtaignier sous ses différentes formes de châtaigneraie fruitière, de taillis et de taillis à ensouchemen clair provenant de l'exploitation des châtaigniers à fruits. Ensuite, le chêne blanc ou chêne pubescent, en taillis âgé passant par place à la futaie sur souches. Enfin le chêne vert en taillis simple de densité variable occupant les zones les plus ingrates.

Le reboisement

1. - Travaux d'équipement - Très important en raison du relief : 7.573 km de chemins neufs et 2.400 km de chemins à améliorer, soit 1 km pour 26 ha. Les chemins sont raccordés aux voies publiques goudronnées R.D. 291 et 349. En plus, un réseau de 8.726 km de sentiers et 5.452 km de pare-feu.

2. - Travaux de préparation

a) mécaniques. Sur 22 ha seulement, à cause du relief, en bordure de routes. Réalisation de bandes terrassées de 4 m de large, espacées de 8 m d'axe en axe (1.250/ha), chaque bande devant recevoir 2 lignes de plants, et donc 2 raies de sous-solage écartées de 2m. Ces bandes suivent les courbes de niveau.

b) manuels. Coupe de la végétation par bandes de 6m de large espacées de 10 m d'axe en axe (1000m/ha) ; chaque bande devant recevoir 3 lignes de plants. Ces bandes sont obliques par rapport aux courbes de niveau. Environ 150 ha dévitalisés au P 80.

c) dératisation générale.

3. - Essences choisies

a) Le pin Laricio qui est remarquable en Cévennes. C'est celui des pins qui supporte le moins mal la concurrence du châtaignier. Aussi, occupe-t-il 38,5 % de la surface du Groupement forestier dont :

Pin laricio de Corse (20 %) pour les sols schisteux à châtaignier en versant nord ;

Pin laricio de Calabre (6 %) pour les sols à substratum calcaire, profonds, en versant nord ;

Pin laricio noir d'Autriche (12,5 %) pour les sols à substratum calcaire, superficiels, en versant sud ou en crêtes.

b) Les sapins méditerranéens (Nordmann 16,5 % ; Céphalonie 7,5 % sur les parties les plus chaudes)

démarrent lentement mais acceptent l'ombrage latéral ou le couvert et assureront la régénération naturelle.

c) Le douglas (19,5 %) donne d'excellents résultats dans les parties à sol profond du Castanetum, sauf en expositions chaudes et à trop basses altitudes. Sa vitesse de croissance peut lui permettre de sortir rapidement de la végétation concurrente.

d) Le cèdre (13,5 %) atteint dans la Cévenne à châtaignier une production matière remarquable. Il est nécessaire de l'introduire en godets et les débouchés du bois ne sont pas encore aussi assurés que ceux du douglas.

e) Le pin Weymouth (4,5 %)

4. - Densité de plantation

1250 plants/ha soit :

- 2 lignes de plants espacés de 2 m sur les lignes dans les bandes ouvertes aux engins ;

- 3 lignes de plants à l'espacement moyen de 2,40 m sur les lignes (de 1,80 à 3 m suivant l'enrochemen) dans les bandes ouvertes à la main.

5. - Eléments économiques

Coût d'établissement (1967) 1 605,00 francs/ha. De tels boisements coûtent aujourd'hui 11 000 F/ha.

Financement par un prêt sous forme de travaux du Fonds forestier national (F.F.N.) qui prend en charge les plantations, équipements et travaux d'entretien puis assure la gestion jusqu'à remboursement du prêt par prélèvements sur le produit des coupes.

Productions escomptées 4 à 6m³/ha/an suivant les peuplements.



Photo 20 : Groupement forestier de Roquedur. Peuplement de douglas de 25 ans.
Photo Ph.N.

Vie sociale et impact du groupement

Les 29 associés membres du groupement forestier (G.F.) (dont la commune elle-même) dans leur quasi totalité, résidents à Roquedur où dans les communes limitrophes. Ils sont à l'heure actuelle étroitement associés à la gestion du boisement incombant au F.F.N. Depuis trois ans par exemple les travaux d'enlèvement des interbandes feuillues et de dégagement des plants encore concurrencés sont pour partie effectués sans frais par les membres du Groupement

forestier; qui se voient attribuer des lots homogènes de bois de chauffage, ces travaux n'étant pas de ce fait imputés à la dette à l'égard du F.F.N. La pluricativité des agriculteurs est elle aussi mise en pratique sur le territoire du Groupement forestier. Ex : traitements hivernaux d'entretien des chemins. Enfin, à la demande des plus volontaires d'entre eux, les associés ont effectué l'année dernière une plantation de reconstitution d'un boisement ayant échoué.

Ainsi donc le groupement forestier de Roquedur couvrant 1/4 du territoire de la commune constitue-t-il un exemple original de cette structure de regroupement par sa vie associative et le rôle social et d'aménagement du territoire qu'il joue aujourd'hui.



Photo 21 : Peuplement de douglas.

Photo Ph. N.